

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 19697

Numéro SIREN : 419 784 400

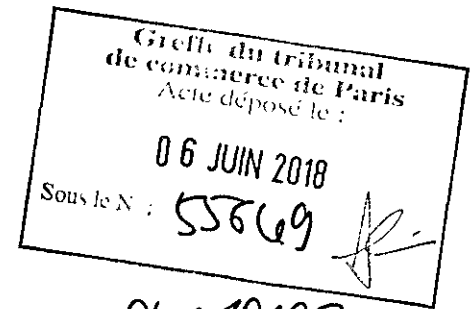
Nom ou dénomination : ALHYANGE

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2018 sous le numéro de dépôt 55649



1813514601

DATE DEPOT : 2018-06-06
NUMERO DE DEPOT : 2018R055649
N° GESTION : 2004B19697
N° SIREN : 419784400
DENOMINATION : ALHYANGE
ADRESSE : 192 rue du Faubourg Saint Martin 75010 Paris
DATE D'ACTE : 2018/05/30
TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
NATURE D'ACTE :



041519697

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LA VALEUR DES APPORTS
DEVANT ETRE EFFECTUES A LA SOCIETE ALHYANGE
PAR MONSIEUR MARC BERTHEREAU

ALHYANGE
Société par actions simplifiée à associé unique
192 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS

Ce rapport contient 5 pages.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LA VALEUR DES APPORTS
DEVANT ETRE EFFECTUES A LA SOCIETE ALHYANGE
PAR MONSIEUR MARC BERTHEREAU

ALHYANGE
Société par actions simplifiée à associé unique
192 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique en date du 3 avril 2018 concernant l'apport par Monsieur Marc BERTHEREAU des participations détenues dans la société ENTREPRISE FINANCIERE ET IMMOBILIERE BERTHEREAU au profit de votre société, nous avons établi le présent rapport prévu par l'article L.223-9 du Code de commerce.

L'évaluation des apports a été arrêtée dans le contrat d'apport en nature signé le 31 mai 2018 par le représentant de votre société et l'apporteur, Monsieur Marc BERTHEREAU.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicable à cette mission. Cette doctrine professionnelle requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des titres à émettre par la société bénéficiaire des apports.

Notre mission prenant fin avec le dépôt de ce rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Ce rapport est présenté selon le plan suivant :

1. Présentation de l'opération et description des apports
2. Diligences et appréciation de la valeur des apports
3. Conclusion

1. PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1. Présentation des sociétés en présence

1.1.1. Société dont les titres font l'objet du présent apport : ENTREPRISE FINANCIERE ET IMMOBILIERE BERTHEREAU

La société ENTREPRISE FINANCIERE ET IMMOBILIERE BERTHEREAU, dont le nom commercial est EPHYBE, est une société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 150 000 euros divisé en 15 000 parts sociales de même catégorie, d'une valeur nominale de 10 euros, entièrement libérées. Monsieur Marc Berthereau détient 100% du capital social.

Elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 529 132 458. Son siège social est situé à PARIS (75010), 192 Rue du Faubourg Saint-Martin. Elle est représentée par Monsieur Marc BERTHEREAU, Président.

La société a pour objet l'exploitation, l'animation, le contrôle, la gestion de toutes entreprises, la prestation de services administratifs et commerciaux et de tous services utiles au sein de ces entreprises.

1.1.2. Société bénéficiaire de l'apport : ALHYANGE

La société ALHYANGE est une société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 300 000 euros, divisé en 1 500 parts sociales, d'une valeur nominale de 200 euros, entièrement libérées et détenues intégralement par Monsieur Marc BERTHEREAU.

Elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 419 784 400. Son siège social est situé à PARIS (75010), 192 Rue du Faubourg Saint-Martin. Elle est représentée par Monsieur Marc BERTHEREAU, Président.

Son objet social vise toute étude, mesure et conseil en matière acoustique et toute activité liée à l'acoustique.

1.2. Description de l'opération

L'opération envisagée consiste en l'apport en nature à la société ALHYANGE des titres de participation détenus par Monsieur Marc BERTHEREAU dans la société ENTREPRISE FINANCIERE ET IMMOBILIERE BERTHEREAU.

1.2.1. Caractéristiques essentielles de l'opération

1.2.1.1. Date d'effet

La date d'effet de l'opération a été fixée au 31 mai 2018.

1.2.1.2. Comptes servant de base à l'opération

L'évaluation des apports a été réalisée sur la base d'une situation intermédiaire au 31 décembre 2017.

1.2.1.3. Régime fiscal

La plus-value d'apport des titres de la société EPHYBE à la société ALHYANGE peut être placée sous le régime prévu à l'article 150-0 B ter du Code Général des Impôts.

En matière de droit d'enregistrement, l'opération sera soumise au droit fixe prévu par la Loi.

1.3. Description et évaluation des apports

Les apports en nature sont constitués de 100% des parts sociales constituant le capital social de la société ENTREPRISE FINANCIERE ET IMMOBILIERE BERTHEREAU soit 15 000 parts pour une valeur totale de 660 000 € ;

1.4. Rémunération des apports

En contrepartie des apports en nature décrits ci-dessus, Monsieur Marc BERTHEREAU, associé unique de la société ALHYANGE se verra attribuer 673 parts de la société ALHYANGE d'une valeur nominale de 200 €.

En conséquence, la société ALHYANGE procédera à une augmentation de capital de 134 600 € par création de nouvelles parts sociales de 200 € chacune.

2. DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires selon la doctrine de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et notamment :

- nous avons procédé à un examen analytique de la situation comptable intermédiaire au 31 décembre 2017 de la société ENTREPRISE FINANCIERE ET IMMOBILIERE BERTHEREAU qui est utilisée dans le cadre de la valorisation des apports ;
- nous avons apprécié la valeur des apports par la mise en œuvre de méthodes alternatives ;
- nous avons effectué les vérifications juridiques que nous avons estimé nécessaires pour nous assurer de la propriété par l'Apporteur des titres objets des apports ;
- enfin, nous avons vérifié, jusqu'à la date de ce rapport, l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause les valeurs retenues.

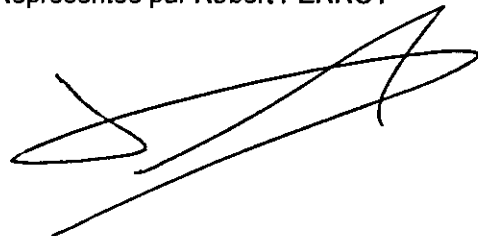
Au terme de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments qui remettent en cause la réalité et la valeur des apports.

3. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur des apports retenue s'élevant à 660 000 € n'est pas surévaluée et, en conséquence, est au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire des apports.

Savigny sur Orge, le 30 mai 2018

RECCI AUDIT
Représentée par Robert PERROT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Représentée par Robert PERROT'.